



LE LAC DU VAL D'AURON

La pêche, l'aviron et le canoë-kayak y sont pratiqués toute l'année. Une plage permet la baignade et des barbecues l'été. Vous pourrez emprunter la rocade verte et partir à la découverte du canal de Berry depuis l'écluse de l'Étourneau.

Infos: ville-bourges.fr



LA CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE DE BOURGES

Admirez depuis le sommet de cette cathédrale, classée patrimoine mondial de l'UNESCO, l'empreinte médiévale de la cité ainsi que les 135 hectares des Marais de Bourges.

Infos: bourgesberrytourisme.com



L'ABBATIALE SAINT-MARTIN À PLAIMPIED-GIVAUDINS

Fondée par l'archevêque de Bourges (Richard II), elle fut commencée à la fin du XI^e siècle (1080), mais terminée seulement cent ans plus tard. Dédiée à Saint-Martin, elle s'affirme comme l'un des édifices les plus représentatifs de l'art roman.

Infos: plaimpied-givaudins.fr/Abbatiale-Saint-Martin

CARTE DES ESCAPADES NATURE DU CHER



5 Marais boisé du Val d'Auron

Lac d'Auron (ancienne plage au sud du site)
18340 Plaimpied-Givaudins

Latitude: 47,042253 • Longitude: 2,404246

Découvrez les 24 sites sur
departement18.fr/-Les-escapades-nature-



MARAI BOISÉ DU VAL D'AURON



BOURGES ET PLAIMPIED-GIVAUDINS

ESCAPADES NATURE

RÉSEAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER

Conception: Communication Cd 18 - photo couverture © G.Niencel - Imprimerie Cd 18 - Février 2024

C'EST QUOI LES ESCAPADES NATURE ?

Le réseau des Escapades nature regroupe 24 sites naturels remarquables reconnus pour leurs caractéristiques écologiques, paysagères et labellisés Espaces naturels sensibles (ENS) par le Conseil départemental. Ces sites appartiennent à des propriétaires publics ou privés. Ils sont gérés par divers acteurs qui veillent à les préserver et à les ouvrir au public pour sensibiliser à leur fragilité.

Gestionnaires du site

• Nature 18
02 48 70 76 26
contact@nature18.org

SUR CE SITE...

Ce site de 17 hectares est intimement lié à la création du lac d'Auron dans les années 70. Son périmètre englobe un bas marais alcalin qui présente des espèces rares dans le Cher, un marais boisé ainsi qu'une île qui abrite une héronnière. Il est la propriété des communes de Bourges et Plaimpied-Givaudins. Dès le mois de mars, des accueils postés en face de l'île sont proposés aux promeneurs pour observer les oiseaux.

• Ville de Bourges
Service des espaces verts
02 48 57 80 00
info@ville-bourges.fr



**Martin-Pêcheur
d'Europe**



Agrion de Mercure



Orchis des marais



Héron cendré



- Sentier découverte
- Distance : 3 km aller/retour
Niveau de difficulté : familial
- Parking
- Point accueil
- Borne pédagogique
- Table de pique-nique

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

ESCAPADES NATURE

POUR DÉCOUVRIR

LE PARCOURS **5** AUTREMENT



sur **GooglePlay**



sur **AppleStore**

Retrouvez le calendrier des animations nature :
departement18.fr/-Les-escapades-nature-



SENTIER
AMÉNAGÉ



VISITE LIBRE



VISITE GUIDÉE



AUTORISÉ
AUX VÉLOS



CHIEN EN LAISSE
AUTORISÉ

